



PARLEMENT EUROPÉEN

2009 - 2014

---

*Commission de l'emploi et des affaires sociales*

---

**2011/2020(BUD)**

26.5.2011

## **PROJET D'AVIS**

de la commission de l'emploi et des affaires sociales

à l'intention de la commission des budgets

sur la position du Parlement sur le projet de budget 2012 tel que modifié par le  
Conseil – toutes sections  
(2011/2020(BUD))

Rapporteure pour avis: Pervenche Berès

PA\_NonLeg

## SUGGESTIONS

La commission de l'emploi et des affaires sociales invite la commission des budgets, compétente au fond, à incorporer dans la proposition de résolution qu'elle adoptera les suggestions suivantes:

1. salue l'augmentation des crédits d'engagement pour les initiatives phares "Jeunesse en mouvement" et "Plateforme européenne contre la pauvreté"; rappelle que la crise continue de sévir et s'oppose à la réduction réelle du chapitre "emploi et affaires sociales" et de l'initiative phare "Des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux";
2. demande une augmentation des crédits de paiement du Fonds social européen et la création d'une nouvelle catégorie de régions intermédiaires;
3. salue le renforcement des capacités des partenaires sociaux dans le cadre de l'initiative phare sur les compétences nouvelles et souhaite une reconnaissance budgétaire de leur rôle dans la politique industrielle;
4. rappelle l'accord intervenu sur l'instrument de microfinancement concernant Progress et demande par conséquent 7 000 000 EUR supplémentaires en engagements;
5. souligne que le Fonds européen pour l'ajustement à la mondialisation vise la qualification et l'employabilité des travailleurs; demande, pour accélérer les procédures, des crédits de paiement sur sa ligne budgétaire;
6. rappelle l'accord sur l'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations et soutient la création d'une ligne budgétaire pour les 2 700 000 EUR à prévoir pour ses actions en 2012;
7. propose d'augmenter les crédits d'engagement de la Fondation européenne pour la formation en vue de soutenir les pays partenaires de la région méditerranéenne dans la réforme de leurs marchés du travail et de leurs systèmes d'éducation professionnelle ainsi que la promotion du dialogue social;
8. propose deux projets pilotes en faveur de la santé et de la sécurité des travailleurs âgés ainsi qu'une garantie pour l'intégration des jeunes sur le marché du travail.